

## LISTE « INDEPENDANCE, INTEGRITE ET LIBERTE PEDAGOGIQUE »

### QUESTIONS DIVERSES DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION AU C.A. DU 10 FEVRIER 2023

#### ❖ Sécurité au lycée

1. **Des tensions (avec tirs de mortiers) entre la police et des élèves du lycée auraient eu lieu dans le quartier du lycée le mardi 17 janvier au soir à la fin des cours sans que nous ayons été informés des raisons, ni des suites données à cette affaire. La direction pourrait-elle - une vingtaine de jours plus tard - informer l'ensemble de la communauté sur ces événements ?**

**Réponse :** ces événements se sont produits à l'extérieur du lycée. Nous n'avons aucune information à communiquer relative aux raisons ou aux suites données. En revanche, nous étions en alerte depuis le début du mois de janvier (voir la newsletter ENBREF du 07 janvier) et c'est ce qui m'a permis de prévenir la police nationale par mesure préventive. Les faits se sont déroulés sous les yeux de la police. Moi-même j'étais présent sur les lieux pour tenter de raisonner ces jeunes dont une partie était extérieure au lycée et procéder à la dispersion des attroupements. Alors que les jeunes avaient compris qu'il ne leur serait pas possible de poursuivre leurs activités (probablement une rixe), et que je rendais compte à la police des tenants de la « négociation », des jeunes ont tiré des mortiers dans notre direction. La police a réagi immédiatement, ce qui a mis en fuite les jeunes. Je suis rentré au lycée pour conduire la réunion d'équipe de mathématiques prévue avec les professeurs. Les signalements ont été faits immédiatement.

2. **Un élève qui avait été exclu au cours d'un conseil de discipline le 23 janvier dernier est entré au lycée - visiblement sans autorisation - lundi dernier, au point même de croiser une de ses anciennes professeures. La direction prend-elle la mesure du grave manquement qui a eu lieu ce jour ?**

**Réponse :** non seulement la direction prend la mesure de l'incident mais elle agit immédiatement. En l'occurrence l'alerte a été donnée immédiatement à 15h40. L'ancien élève a été reconduit à l'extérieur du lycée par un AED après avoir été repris par le proviseur. Le grave manquement est à relativiser. Un élève exclu du lycée peut être reçu sur RV et en étant accompagné. Le fait de croiser un ancien professeur ne présente pas de danger en soi, c'est une situation qui peut se produire en dehors de l'établissement. Le problème provient du fait que l'élève ait pu se rendre dans l'établissement sans être filtré. Il se trouve qu'une société est intervenue juste avant pour tenter de réparer le portail et l'a mis en panne, occasionnant un accès libre pendant un certain temps au cours duquel cet ancien élève est rentré dans l'établissement pour obtenir un RV avec le proviseur pour son suivi d'affectation.

**Cet incident pose plus largement la question de la sécurité au sein de l'établissement : en effet, cela fait plusieurs semaines, voire plusieurs mois, que le portail du parking enseignant reste ouvert jour et nuit. Si on ajoute à cela, que les entrées élèves ne sont pas toujours filtrées, les personnels ne se sentent pas en sécurité. Qu'attendez-vous pour remédier à cette situation ?**

**Réponse :** Encore une fois, la direction n'attend rien mais agit, sans cesse et sans attendre. Nous sommes tributaires des sociétés qui interviennent, parfois maladroitement, parfois peu efficacement et qui sont sous la maîtrise d'ouvrage de la Région. Nous intervenons et signalons les faits sans relâche, continuellement, sans délai. A preuve si besoin, voici l'extrait d'un courriel que j'ai envoyé à la Région, aux ingénieurs, aux chefs d'entreprise, aux techniciens

censés résoudre le problème du portail d'entrée principal, lundi soir juste avant les conseils de classe lorsque le problème du portail resté ouvert s'est présenté :

Objet : RE: [External] Sécurité lycée Condorcet : travaux portail

Bonsoir Mr Guillaume,

Le portail est fonctionnel. Le relais de la barre anti-pincement était bloqué. Celui-ci est maintenant opérationnel.

Cordialement

De : Jean-François Guillerme <jean-francois.guillerme@ac-versailles.fr>

Envoyé : lundi 6 février 2023 17:29

À : 'Ali S' <[redacted]@tpfi.fr>; jean-francois.guillerme@ac-versailles.fr; samuel.fribault@ac-versailles.fr; SILVAIN Fra [redacted]@equar [redacted] NS FR)

<tor [redacted] ONIN Gre [redacted] monin@e [redacted] ine (EQUAN [redacted] ns.cc [redacted] ANS FR)

<[redacted]@e [redacted] >; 'RELION Julien' <Julien.RELION@iledefrance.fr>; 'NOURRY Christophe' <christophe.nourry@iledefrance.fr>; 'BOURDEAU Philippe' <Philippe.BOURDEAU@iledefrance.fr>

Objet : [External] Sécurité lycée Condorcet : travaux portail

Messieurs, je constate une fois de plus qu'après intervention, le portail ne fonctionne pas, ce qui est inadmissible. Aujourd'hui nous avons dû évacuer un chien errant, reconduire à l'extérieur un élève exclu du lycée pour des problèmes de discipline et ce soir nous recevons des parents d'élèves et des élèves en conseil de classe... Je n'insiste pas sur la nécessité de remettre en bon ordre de marche le fonctionnement du portail sans délai.

Pour les trois premières questions je regrette le ton accusatoire qui tend à faire accroire que la direction de l'établissement ne se préoccupe pas suffisamment de la sécurité du lycée ou bien qu'elle traiterait les situations avec négligence. Je remercie les équipes qui sont au travail avec moi sur tous ces sujets et qui n'attendent pas, ne baissent pas la vigilance et permettent au lycée de toujours fonctionner malgré les difficultés qui parfois peuvent se présenter et accroissent la complexité des traitements.

Signé : le proviseur

#### ❖ DHG-Moyens horaires

#### 3. **Envisagez-vous de créer des postes à la prochaine rentrée ? Est-il prévu de positionner des supports stagiaires ou des BMP ? Si oui, dans quelles disciplines ?**

**Réponse :** tout est écrit dans le TRMD diffusé en point 3 de l'ordre du jour du CA. Les échanges qui auront lieu à cette occasion permettront de renseigner encore plus précisément ces questions. La présentation du TRMD a été faite en conseil pédagogique et avec les coordonnateurs disciplinaires, chaque situation a été discutée en entretien chaque coordonnateur.

#### 4. **Les 9 heures dédiées à la mission de DDFPT ne semblent pas avoir été comptabilisées dans le cadre de la dotation que nous avons reçue. Nous les avons obtenues en juin l'année dernière. Est-ce que vous les demanderez à nouveau en juin ou envisagez-vous de les prélever dans la DHG ?**

**Réponse :** Les heures de DDFPT ne sont pas comprises dans cette DHG. Comme toutes les missions, ces heures sont abondées ultérieurement en fonction du réel sur décision de la rectrice.

#### ❖ Conditions de travail

#### 5. **Depuis maintenant près d'un an, les deux Psy-EN affectés au lycée demandaient un ordinateur pour travailler et accueillir en entretien les élèves dans des conditions normales dans leur bureau. Après de nombreux mails à la direction, ils ont enfin obtenu leur ordinateur le 7 février, mais il restait à cette date inutilisable en raison de l'absence d'un câble. Est-il convenable et correct de les laisser dans cette situation ?**

**Réponse :** Il y a toujours eu un ordinateur dans le bureau des psy-EN permettant de pouvoir faire les entretiens avec les élèves et ou famille. Un nouvel ordinateur a été installé le 7 février mais le problème ne provenait pas d'un câble mais d'un adaptateur de liaison. Prévenus

par l'intéressé, nous avons demandé à ce que le problème soit réglé dans l'heure. Le référent numérique en charge de cette installation pourrait répondre plus précisément au besoin.

#### ❖ Vie du lycée et suivi des élèves

6. **C'est la deuxième année que notre lycée finance un projet de co-PP pour une classe de Seconde générale ? Comment est financé ce projet ? Sera-t-il élargi l'an prochain ?**

**Réponse :** ce projet est financé en HSE réussite éducative ? Mais il ne s'agit pas d'un projet de Co-PP mais de coéducation, ce qui est fondamentalement différent. Le travail remarquable effectué dans le cadre de ce projet est évalué régulièrement et porte ses fruits. Nous ne sommes pas dans la temporalité qui vise à reconduire ou pas ce dispositif mais il est possible que ce type de projet puisse être repris par d'autres niveaux de classe ou de filière l'an prochain. Nous en discuterons lorsque le temps sera venu avec les intéressés.

7. **Des élèves du lycée professionnel ont intégré des stages de remobilisation sans que les équipes en aient été informés. De quoi s'agit-il exactement ? Pourriez-vous, s'il vous plaît, prévenir les collègues lorsque vous prenez la décision d'inscrire leurs élèves ?**

**Réponse :** les équipes ont toutes été informées des entrées dans le dispositif, notamment par mail du 04/01 puis du 14/01 puis à chaque admission. Les PP ont été sollicités pour remplir la partie du dossier d'admission les concernant. Ils ont également été invités à participer aux entretiens avec les familles, ainsi que les CPE et les équipes médico-sociales-PsyEn.

#### ❖ Résultats Enquête de climat scolaire

8. **Pourquoi le verbatim enseignant de l'Enquête de climat scolaire, comme lors de l'enquête précédente, n'a pas été rendu public ? Comment la direction peut-elle espérer que les enseignants s'impliquent dans le traitement de la question du climat scolaire, si à chaque fois qu'ils peuvent s'exprimer librement, ils sont censurés ?**

**Réponse :** les résultats ont été réceptionnés en urgence mercredi matin pour organiser leur exploitation vendredi après-midi. Les résultats ont été diffusés sans que nous puissions ne prendre connaissance dans le détail au préalable. En revanche les verbatims sont rarement diffusés tels quels car ils peuvent contenir des propos diffamants ou des révélations sensibles qui peuvent porter atteinte à la dignité des personnes. Je dois donc lire ces documents avant d'en autoriser éventuellement leur publication afin de protéger les personnes concernées. Toutefois, je rappelle aux personnels d'éducation et d'enseignement que tous les résultats de cette enquête sont publiés in extenso sur l'espace documentaire partagé de l'ENT et qu'ils contiennent déjà de très nombreux indicateurs importants.

#### ❖ Organisation du C.A.

9. **Le compte-rendu de l'avant dernier C.A. (17 novembre 2022) et les réponses aux questions de notre liste n'ont toujours pas été publiés sur le site ni affichés en salle des professeurs. Pourriez-vous, s'il vous plaît, régulariser cette situation ?**

**Réponse :** Le compte rendu du CA du 17/11 est publié dans l'onglet du CA suivant soit le 15 décembre 2022 puisqu'il doit être approuvé. Les réponses aux questions diverses sont également publiées sur le site du lycée : <http://www.lyc-condorcet-limay.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique287>